



LE PORT DE SAINT-TROPEZ HISSE LE DRAPEAU VERT

Dossier de Presse

CERTIFICATION « PORTS PROPRES »
VILLE DE SAINT-TROPEZ

SOMMAIRE

1 À propos de la certification « Ports Propres »

2 Un engagement écologique exemplaire

3 Une nouvelle ère de durabilité

4 Une destination maritime éco-responsable

5 Des actions concrètes pour un avenir meilleur

6 Rejoignez-nous dans notre engagement écologique



Sylvie SIRI

**Maire de Saint-Tropez,
Conseillère régionale,
Vice-présidente de la
Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez**

« Cette certification n'appartient pas seulement au Port, mais à chaque Tropézien.

C'est le fruit de notre détermination commune à protéger notre environnement et à promouvoir un tourisme durable.

Ensemble, continuons à bâtir un Saint-Tropez plus propre, plus vert et plus durable pour les générations futures. »



À PROPOS DE LA CERTIFICATION « PORTS PROPRES »

« Ports Propres » est une certification européenne (et non un label) créée par et pour les ports, et attribuée par un organisme tiers indépendant (AFNOR) : la seule certification environnementale spécifique aux ports, et la plus parlante pour les plaisanciers.

Cette certification traduit une volonté forte de la part des gestionnaires de ports de plaisance de prendre des engagements concrets pour lutter en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines :

- En luttant et en proposant des solutions contre les pollutions chroniques issus de l'activité portuaire : déchets ménagers des usagers comme les déchets non ménagers dit spécifiques (ex huile de vidange, filtres à huile, eaux de cales). Ou accidentelles émanant du port et des plaisanciers (avarie d'un navire, déversement dans le port lors d'un avitaillement).
- En mettant en place des solutions pour faire des économies d'eau et d'énergie.
- En formant les agents portuaires à la démarche « Ports Propres »
- En sensibilisant les usagers du port à l'environnement et sa biodiversité.



La certification est délivrée pour une durée de 3 ans avec des audits de maintien tous les ans.

Le renouvellement de la certification peut être refusé si le port ne répond plus aux exigences du référentiel « Ports Propres ».

Elle implique une logique de progrès.

Le port doit mettre en place des outils de gestion, d'analyse et de suivi annuels.





UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE EXEMPLAIRE

Le Port de Saint-Tropez s'est engagé dans la démarche « Ports Propres » en 2012 en lançant une étude sur la situation environnementale du Port de Saint-Tropez.

À la suite de cette analyse et des objectifs du Port et de la ville, des actions ont été menées, démontrant ainsi un réel souhait de préserver l'environnement marin tout en améliorant la qualité des services offerts aux usagers.

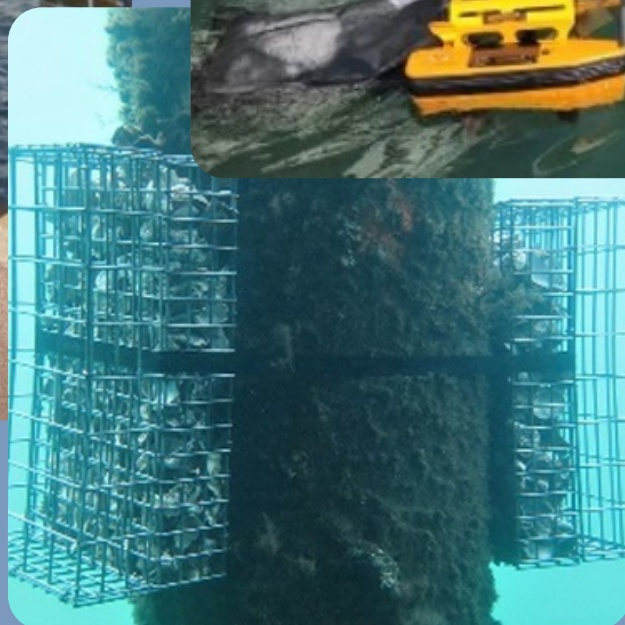
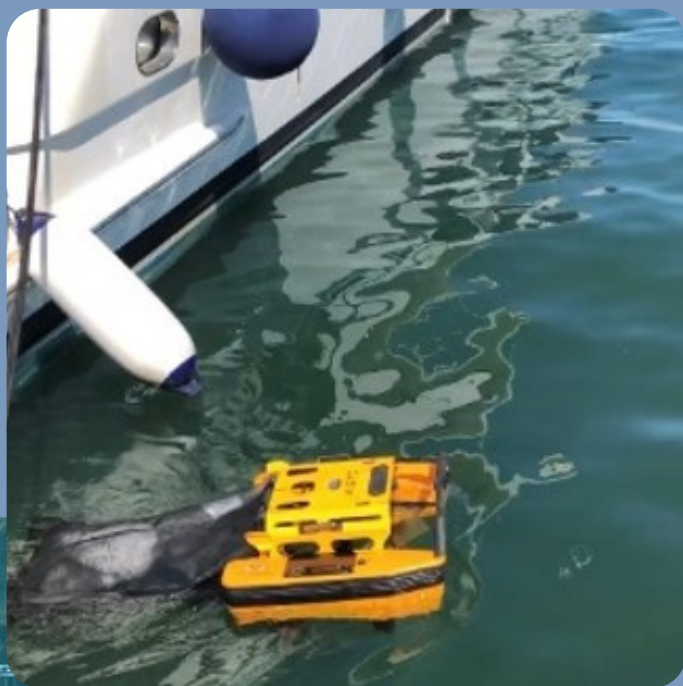
Cette volonté de la part de la Ville et du Port s'est traduite par l'établissement d'une déclaration politique environnementale et un suivi rigoureux des différents critères imposés par la certification « Ports Propres ».

Cette implication dans une gestion environnementale rigoureuse nous a permis d'obtenir cette précieuse reconnaissance le 15 décembre 2023.



UNE NOUVELLE ÈRE DE DURABILITÉ

Le Port de Saint-Tropez a entrepris une véritable révolution écologique pour réduire son impact sur l'environnement. Grâce à des initiatives innovantes et à une gestion responsable, le port s'efforce de préserver la biodiversité marine de la région tout en offrant des services de qualité aux navigateurs.





UNE DESTINATION MARITIME ÉCO-RESPONSABLE

Le Port de Saint-Tropez s'affirme comme une destination maritime éco-responsable où la préservation de l'environnement est une priorité. Les plaisanciers peuvent profiter de services de qualité tout en contribuant à la protection des ressources marines.





REJOIGNEZ-NOUS DANS NOTRE ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Le Port de Saint-Tropez vous invite à vous engager à ses côtés dans la préservation de l'environnement, à travers sa prochaine campagne de communication « J'agis avec le port de Saint-Tropez ». En optant pour le Port de Saint-Tropez, vous soutenez une démarche écologique et contribuez à un avenir plus durable pour tous.



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN AVENIR MEILLEUR

La certification "Ports Propres" atteste des efforts soutenus du Port de Saint-Tropez pour protéger les écosystèmes marins fragiles.

Voici la liste des actions menées :

- Modernisation des installations de pompage des eaux noires et grises des navires : toutes les bornes du vieux Port et de la digue sont équipées d'un système gravitaire ou par aspiration. Une installation identique est à disposition des plaisanciers du nouveau port,
- Sensibilisation des plaisanciers et des plus jeunes à une attitude éco-responsable,
- Sensibilisation à la faune et la flore sous-marine auprès des enfants des écoles de la commune 4 fois par an,
- Installation de 48 nurseries à différents endroits du port pour favoriser la faune sous-marine.
- Étude à l'échelle internationale sur les carburants devant équiper les navires de demain,
- Transformation de 3 bornes multi-services du nouveau Port pour les navires électriques.
- Convention avec l'université de Toulon pour l'installation d'un système mesurant les masses d'eaux, la température et le niveau d'eau dans le port. Cette étude permettra de mieux appréhender la montée des eaux et leur réchauffement,
- Mise en place, dès la saison prochaine, d'une collecte à bord des navires du vieux Port et de la digue,
- Expérimentation dès cette saison, d'un ponton 100% autonome tant en eau qu'en électricité,
- Expérimentation d'un navire de servitude du port 100% électrique,
- Convention de mise à disposition pour une durée de 10 ans d'une borne « super charge » destinée aux navires à propulsion électrique,



QUELQUES CHIFFRES

Consommation d'eau

Le port de Saint-Tropez est très sensible au problème de la ressource d'eau potable, les usagers savent qu'ils doivent adopter les écogestes.

Cette sensibilisation porte ses fruits, en effet, les équipes ont pu constater une baisse significative de la consommation entre 2019 et 2022 qui se confirme en 2023 :

-14.75%

Consommation d'énergie

Une légère baisse a pu être constatée de janvier 2022 au mois de septembre 2023 :

-1,99%

Le Port de Saint-Tropez est en constante recherche de solutions de maîtrise de consommation d'eau et d'énergie au travers de travaux, innovations, d'actions de communication, de sensibilisation auprès des navires.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie JANOT

Directrice de la communication

☎ 06 64 28 72 59

✉ sjanot@ville-sainttropez.fr

Tony OLLER

Directeur du Port de Saint-Tropez

☎ 06 24 18 39 28

✉ toller@ville-sainttropez.fr

